

« pas de demander à toute la Sainte-Famille de
« recevoir le sacrifice parfait et entier de son
« cœur. Je le crois bien disposé pour cela. Qu'elle
« se souvienne de demander à NOTRE-SEIGNEUR et
« à sa très-sainte famille qu'il me fasse miséri-
« corde (1). » Cette lettre, datée du 5 novembre

(1) *Lettre autographe de M. de Laval, du 5 novembre 1664, archives des hospitalières de Villemarie.*

de cette année 1664, avait été remise à un sauvage de la nation des Loups, qui n'arriva à Villemarie et ne la remit à M. Souart que quelques jours avant la fête de saint Joseph. On ne s'attendait à rien moins qu'à recevoir une si heureuse nouvelle. Aussi la joie fut-elle proportionnée à la surprise qu'elle causa. Comme le temps de noviciat de la sœur Morin devait finir le jour même de saint Joseph, patron du Canada, et que la solennité de la fête, non moins que les offices de la paroisse, qu'on célébrait alors à l'église de l'Hôtel-Dieu, ne permettait pas de faire la cérémonie de réception ce jour-là, elle fut fixée au lendemain, 20 mars, fête de saint Joachim. On y déploya toute la pompe que l'on put relativement au temps et au lieu. La mère Macé et ses deux compagnes, n'ayant pas assez de voix pour fournir au chant usité dans cette cérémonie, prièrent les sœurs de la Congrégation de le faire en leur place, et furent dignement suppléées par la sœur Bourgeois, la sœur Raisin et la sœur